

AVIS DE CLASSEMENT de la commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social relevant de la compétence exclusive de l'Agence Régionale de Santé de Normandie

SEANCE du 24 septembre 2024 en réponse à l'avis d'appel à projet

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision qui sera prise par le Directeur général de l'ARS de Normandie.

Objet de l'appel à projet : l'appel à projet vise la création de 10 places de lits d'accueil médicalisés (LAM) implantées sur la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

Classement de la commission : le classement a été établi par la commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social, conformément aux critères énoncés dans le cahier des charges.

Un dossier a été reçu par le secrétariat de la commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social. Il a été déclaré recevable.

Le classement retenu à l'unanimité des voix délibératives est le suivant :

1. Fondation de l'Armée du Salut

L'avis de la commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Normandie et sur le site de l'ARS de Normandie.

Fait le 24 septembre 2024,

Le Président de la commission,



Jérôme DUPONT